

Sommaire

SEANCE DU 16 FEVRIER 2009

DCM n° 01/09 -

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2008

Le compte rendu de la séance du 6 octobre 2008 a été approuvé à l'unanimité sans remarque ni observation.

DCM n° 02/09 -

Plan départemental de transport des élèves – année scolaire 2009/2010

Le Conseil, à l'unanimité, a réaffirmé son attachement à ses écoles maternelle et élémentaire communales. Il n'envisage pas d'adhérer à un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) de type concentré ou éclaté et a demandé que soit maintenu le niveau actuel de service de ramassage scolaire.

Orientations budgétaires 2009

Le Conseil a examiné divers projets d'investissements en vue de la préparation du projet de budget 2009. Pour les plus importants : travaux de réfection de voiries, extension des locaux scolaires sont à l'étude.

Manifestations et animations 2009 : exposition des artistes, festival du film, Saint Nicolas, ...

Le Conseil a évoqué la question du désengagement du Foyer Rural de Sanry-Méchy, notamment en ce qui concerne l'organisation du feu de Saint Jean, de la fête patronale, de la Saint Nicolas, du Festival du Film,

Manifestations 2009 :

Manifestation	Date	Organisateur	Observations
Nettoyage de printemps	Proposer aux enseignants un vendredi après midi		
Cérémonie patriotique	08 mai	Commune et UNC de Vigy	
Exposition des artistes	2 et 3 mai	Commune	
Kermesse de l'école	31 mai	ASSE	
Concours de pêche	à reprogrammer	Commune	PM le 7 juin : élections européennes
Fête de la Musique	21 juin	Commune	à Méchy avec la participation des 5 de cœur, comme l'an passé
Saint Nicolas	6 décembre	Commune	
4 ^{ème} Festival du Film		Foyer Rural de Sanry-Méchy ou ... nouvelle association ???	

Formation des élus locaux

Programme à disposition des élus en mairie.

DCM n° 03/09 -

Communes Forestières – vote d'une motion

Le Conseil a voté à l'unanimité la motion proposée par la Fédération Nationale des Communes Forestières FNCOFOR, demandant le maintien des personnels de terrain de l'ONF pour la gestion des forêts communales, soit 1684 agents patrimoniaux équivalents temps plein (source : ONF) pour conserver un service public de qualité en milieu rural.

DCM n° 04/09 -

Sivom V.M.N. – achat groupé "cinémomètre radar"

Le Conseil serait éventuellement intéressé par l'acquisition de deux équipements "cinémomètre radar". Ces matériels feraient l'objet d'un subventionnement à hauteur de 30 % au titre des amendes de polices complété d'une subvention du même ordre au titre de la réserve parlementaire de Mme la Députée de notre circonscription

DCM n° 05/09 - Droit de préemption urbain – immeuble sis section 35 "la Table" parcelle n° 96/52

Le Conseil a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur l'immeuble sis "Lotissement le Mai Haut" à Méchy, commune de Sanry-lès-Vigy, cadastrés section 35 "la Table" parcelle n° 96/52 d'une superficie totale de 8 ares 60, propriété de la Sàrl GFMC Conseils.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures 30.

SEANCE DU 23 MARS 2009**DCM n° 07/09 -****Approbation du compte-rendu de la séance du 16 février 2009**

Le compte rendu de la séance du 16 février 2009 a été approuvé à l'unanimité sans remarque ni observation.

DCM n° 08/09 -**Demandes de subventions et adhésions (UNC, PAIO, Prévention Routière, ...)**

Le Conseil a voté les subventions suivantes : 150 € à l'U.N.C. Section de Vigy et environs (une voix contre) et 50 € au Comité Départemental de la Moselle de la Prévention Routière (unanimité). Il a également décidé à l'unanimité d'attribuer une coupe pour le Rallye équestre des Cherbonis du 31 mai 2009.

DCM n° 09/09 -**Droit de préemption urbain – immeuble bâti sis section 21 "Méchy" parcelle n° 186**

Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur l'immeuble bâti sis à Méchy "Les Ronces" section 21 parcelle 186.

DCM n° 10/09 -**Acquisition de cinémomètres radar : demande de subventions**

Après examen des offres parvenues en mairie, le Conseil a décidé à l'unanimité de faire l'acquisition de deux cinémomètres radar auprès de la Société CESATEC S.A. de Frontigny (Moselle) pour un montant total HT de 4.400 €. Il a sollicité le concours financier du Conseil Général de la Moselle au titre des amendes de police (30 %) et une subvention de Madame la Députée Marie-Jo Zimmermann au titre de l'enveloppe parlementaire (30 %).

DCM n° 11/09 -**Tarifs des taxes et redevances communales**

Le Conseil a décidé à l'unanimité de modifier les tarifs de certaines taxes et redevances communales à compter du 1^{er} avril 2009 :

Taxes et redevances modifiées				Rappel : tarifs à/c. du 1 ^{er} octobre 2005		tarifs à compter du 1 ^{er} avril 2009		% d'aug- menta- tion
				Habitants & associations locales	Extérieurs à la commune	Habitants & associations locales	Extérieurs à la commune	
LOCATION FOYER COMMUNAL								
Prix de location demandé à la remise des clés	Grande salle	1/2 journée	10 H - 18 H	50.00 €	120.00 €	55.00 €	132.00 €	€10% 10%
		1 journée	12 H - 12 H	100.00 €	210.00 €	110.00 €	231.00 €	€10% 10%
		1 journée 1/2	12 H - 20 H	135.00 €	300.00 €	148.50 €	330.00 €	€10% 10%
		1 journée 1/2	8 H - 12 H	135.00 €	300.00 €	148.50 €	330.00 €	€10% 10%
		2 journées	12 H - 12 H	170.00 €	360.00 €	187.00 €	396.00 €	€10% 10%
		2 journées 1/2	12 H - 20 H	200.00 €	420.00 €	220.00 €	462.00 €	€10% 10%
		3 journées	12 H - 12 H	220.00 €	480.00 €	242.00 €	528.00 €	€10% 10%
Mise à disposition de vaisselle (24 couverts)		15.00 €	30.00 €	16.50 €	33.00 €	€10% 10%		
Caution (à la réservation)		220.00 €	480.00 €	242.00 €	528.00 €	€10% 10%		
AUTRES REDEVANCES								
CONCESSIONS dans le CIMETIERE	trentenaire	3 m2	35.00 €		37.00 €		6%	
	trentenaire	6 m2	70.00 €		74.00 €		6%	
	perpétuelle	3 m2	70.00 €		74.00 €		6%	
	perpétuelle	6 m2	140.00 €		147.00 €		5%	
PHOTOCOPIE		unité	0.17 €		0.20 €		18%	

DCM n° 12/09 -**Vote des taux des quatre taxes directes locales pour 2009**

Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas les taux des quatre taxes directes locales pour 2009 et vote le maintien des taux votés pour 2008

Taux votés pour les années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
TAXE D'HABITATION	8.34	9.17	9.17	9.17	10.09	10.76	10.98	10.98	10.98	11.14	11.14	11.14
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	8.34	9.17	9.17	9.17	10.09	10.76	10.98	10.98	10.98	11.14	11.14	11.14
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	35.23	38.74	38.74	38.74	42.61	43.50	44.37	44.37	44.37	45.02	45.02	45.02
TAXE PROFESSIONNELLE	8.72	9.59	9.59	9.59	10.55	11.24	11.46	11.46	11.46	11.63	11.63	11.63
% d'augmentation par rapport à l'année précédente	1.99%	9.98%	0%	0%	10.01%	6.54%	2.00%	0%	0%	1.44%	0%	0%

DCM n° 13/09 à 20/09 - BUDGET GÉNÉRAL & Budget Annexe ASSAINISSEMENT
Approbation des COMPTES ADMINISTRATIFS 2008 et vote des BUDGET 2009

Le Conseil Municipal, après lecture, commentaires, discussions et en avoir délibéré a approuvé et voté à l'unanimité :

- ♦ Le COMPTE ADMINISTRATIF 2008 du Budget Général présentant un excédent de fonctionnement de **76.300,39 €** à la clôture de l'exercice et décidé de l'affectation du résultat en réserve pour 71.399,59 € et en report de fonctionnement pour 4.900,80 €.
- ♦ Le COMPTE de GESTION 2008 du Budget Général établi par Madame Léone PRIGENT, Comptable Municipal
- ♦ Le BUDGET PRIMITIF 2009 du Budget Général, s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

FONCTIONNEMENT :	345.442,80 €uros
INVESTISSEMENT :	509.242,59 €uros
- ♦ Le COMPTE ADMINISTRATIF 2008 du budget annexe "ASSAINISSEMENT" présentant un excédent de fonctionnement de **42.912,87 €** à la clôture de l'exercice et décidé de l'affectation du résultat en report de fonctionnement.
- ♦ Le COMPTE de GESTION 2008 du budget annexe "ASSAINISSEMENT" établi par Madame Léone PRIGENT, Comptable Municipal
- ♦ Le BUDGET PRIMITIF 2009 du budget annexe "ASSAINISSEMENT", s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

FONCTIONNEMENT :	76.612,87 €uros
INVESTISSEMENT :	18.883,46 €uros

DCM n° 21/09 - Travaux de réfection de voiries "rues diverses à Sanry" : marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné pouvoir au Maire pour lancer la consultation des bureaux d'études en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la finalisation du projet, la consultation des entreprises et le suivi des travaux.

DCM n° 22/09 - Travaux de réfection de voiries : Subvention Conseil Général au titre du Pacte 57

Le Conseil, à l'unanimité, a donné pouvoir au Maire pour constituer un dossier relatif à l'attribution des subventions départementale prévues au titre du Pacte 57 – 2009-2011 (81.178 €uros pour les 3 ans) et sollicité l'octroi de subventions complémentaires : majoration en ce qui concerne l'enveloppe d'arrondissement et au titre de l'enveloppe cantonale

DCM n° 23/09 - Dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le maire à conclure avec le représentant de l'État la convention par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

DCM n° 24/09 - Évaluation Agenda 21 local - Label "Notre Village Terre d'Avenir"

Le 23 novembre 2006, notre village a été labellisé "Notre Village Terre d'Avenir" par le comité national de labellisation pour une durée de 3 ans. Cette année correspond à la phase de suivi et d'évaluation continue de la démarche communale. Notre village doit faire l'objet d'une nouvelle visite d'audit qui permettra le contrôle de la réalisation ou de l'état d'avancement des actions programmées, la réalisation d'un nouvel audit grâce à la grille d'évaluation et l'établissement d'une nouvelle trame de Charte « notre village terre d'avenir » prenant en compte les actions à poursuivre et établissant un nouveau diagnostic afin que le village définisse de nouvelles actions.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre et 2 abstentions) a émit un avis favorable à poursuivre notre engagement de la démarche. Il a souligné qu'il conviendrait de renforcer l'équipe du comité de pilotage "Agenda 21 local" (conseillers récemment élus et personnes extérieures au conseil municipal). L'information sur la démarche sera renforcée dans le bulletin communal.

DIVERS

1.1. Calendrier

- Prochain Conseil d'Ecole – maternelle : 03 avril ??? ... à confirmer
- Prochain Conseil d'Ecole – élémentaire..... 15 juin à 16 h 30
- C.C.I.D. Commission Communale des Impôts Directslundi 20 avril à 20 h 30
- Nettoyage de printemps (avec l'école communale) – RDV sur parking de la mairie..... vendredi 27 mars à 14 h
- Prochain concours de pêche (**sans repas**)..... dimanche 14 juin
 PM : l'alevinage en poisson blancs a été fait le 16 mars (100 kg carpes, 84 kg de gardons et 13 kg de brochets.
 La pêche est fermée jusqu'au 16 avril 2009.
- Cérémonie Victoire 1945 à Sanry : accord du C.M. pour apéritif et gerbe..... vendredi 8 mai

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures.

SEANCE DU 27 AVRIL 2009

DCM n° 25/09 - Approbation du compte-rendu de la séance du 23 mars 2009

Le compte rendu de la séance du 23 mars 2009 a été approuvé à l'unanimité sans remarque ni observation.

DCM n° 26/09 - Travaux de voiries rues diverses à Sanry-lès-Vigy : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil a retenu à l'unanimité la proposition du Bureau d'Études ALTESIO de Sainte Marie aux Chênes (Moselle), le moins disant, pour un taux de rémunération global de 3,35 %.

DCM n° 27/09 - Programmes de travaux 2009 : Conseil Général de la Moselle – Pacte 57 Aménagement

Le Conseil a décidé à l'unanimité *de consacrer la totalité de la dotation* garantie par le Conseil Général au titre du Pacte 57 - 2009-2011, soit 81.178 € au programme de travaux prévu au budget 2009 "travaux de voiries rues diverses à Sanry-lès-Vigy. Il a sollicité *les majorations des aides départementales prévues au titre des enveloppes* cantonales et d'arrondissement

DCM n° 29/09 - Protection incendie des bâtiments communaux : examen devis

Le Conseil a décidé à l'unanimité *de ne retenir que les interventions indispensables : remplacement de deux extincteurs à poudre ABC 6kg et remise en état de 12 autres extincteurs EP 6 L (remplacement dose FC, pour un montant hors taxes de 375,44 €uros).*

DCM n° 30/09 - Manifestations locales : cérémonie du 8 mai, exposition des artistes

Le Conseil a décidé *d'annuler l'exposition des artistes prévue les 2 et 3 mai 2009 et de la reporter à une date ultérieure (formule et engagements à revoir). Il a arrêté les conditions d'organisation de la cérémonie patriotique du 8 mai 2009 : commémoration de la victoire de 1945 à Sanry-lès-Vigy avec le concours de l'U.N.C. Section de Vigy et environs et de la Batterie-Fanfare "La Jeanne d'Arc" de Vigy*

- ♦ 10 H 30 : Messe en l'église paroissiale
- ♦ 11 H 15 : cérémonie au Monument aux Morts, allocutions, gerbe, décorations

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures 20.

SEANCE DU 02 JUIN 2009**DCM n° 31/09 - Approbation du compte-rendu de la séance du 27 avril 2009**

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 avril 2009 sans remarque ni observation.

DCM n° 32/09 - Ecole élémentaire : demande de subvention sortie scolaire en Allemagne

Le Conseil a voté à l'unanimité une subvention de 610 €uros au profit de l'A.S.S.E. de l'école communale pour participation aux frais de transport de la sortie scolaire à Zweibrücken (Allemagne) - visite aux correspondants allemands des élèves dans le cadre du projet d'école intégrant un "voyage de découverte en langue

DCM n° 33/09 - Ecole maternelle : acquisition de mobiliers scolaires

Le Conseil a voté à l'unanimité l'acquisition de mobiliers scolaires pour un montant de 2.420,44 €uros ttc - 15 tables, 10 chaises, une armoire – fournisseur : DELAGRAVE Direct – pour équiper l'école maternelle.

DCM n° 34/09 - Ecoles communales : acquisition terrain pour extension des locaux scolaires

Le Conseil a voté à l'unanimité l'acquisition du terrain cadastré *section 1 parcelle 143 d'une contenance de 7 ares 85 mitoyen avec l'école communale en vue de l'extension des locaux scolaires.*

DCM n° 35/09 - C.L.S.H., accueil périscolaire, chantier jeunes : reconduction, tarifs, organisation chantier d'été

Le Conseil a décidé à l'unanimité la reconduction du Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) pour l'année scolaire 2009/2010 dans les mêmes conditions (accueil des enfants à partir de l'âge de quatre ans, notamment). L'encadrement des centres aérés et des "chantiers jeunes" sera complété dans les conditions prévues par la délibération du 22 mars 1999. Il a validé le programme de travaux prévu pour le "chantier jeunes 2009" et son plan de financement et sollicite une subvention de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

DCM n° 36/09 - Urbanisme : Droit de préemption urbain et examen permis de construire en cours

Le Conseil a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur l'immeuble bâti sis 10, rue des Vignes à Méchy, commune de Sanry-lès-Vigy, cadastré section 21 parcelle n° 189 d'une superficie totale de 5 ares 99. Aucune objection n'a été émise concernant les permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction.

DIVERS

Le Conseil a procédé à la mise au point du prochain concours de pêche prévu le 14 juin et décidé d'organiser une réunion publique début juillet pour présenter aux habitants le projet de travaux de réfection de voiries (principalement de la place de

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 50.

SEANCE DU 29 JUIN 2009

DCM n° 37/09 -**Approbation du compte-rendu de la séance du 02 juin 2009**

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 02 juin 2009 sans remarque ni observation.

DCM n° 38/09 - Droit de préemption urbain – immeubles bâtis et non bâtis à Méchy

Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur les immeubles bâtis et non bâtis situés à Méchy – section 21 parcelles 230 et 232 et section 34 parcelle n° 62 d'une superficie totale de 6 ares 56 et l'immeuble bâti – section 21 parcelle n° 222/57 d'une superficie totale de 1are 79.

DCM n° 39/09 – Bois communaux : programme de travaux pour 2009

En raison des faibles recettes enregistrées lors des ventes des bois d'œuvre au titre de l'année 2009 le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas engager les travaux sylvicoles proposé par l'O.N.F. pour cette année s'élevant à 4.680,00 €uros hors taxes.

DCM n° 40/09 et 41/09 – Commerce multiservices-café-restaurant "La Maison du Berger" : agrément de la cession du bail et acceptation du cessionnaire

Par ordonnance en date du 27 avril 2009 Monsieur Claude DEBRIL, Juge Commissaire de la procédure de liquidation judiciaire de la Sàrl LA MAISON DU BERGER a ordonné la vente du fonds de commerce sis 1 place de l'Eglise à 57640 Sanry-lès-Vigy au profit de Mesdames Marie HAMARD et Stéphanie STEIBEL et commis Maître SIMON, Notaire à Vigy afin de recevoir l'acte de vente et être détenteur des minutes, de procéder à la purge des droits réels grevant le fonds. Le conseil a donné pouvoir au Maire pour agréer la cession du bail, à accepter le cessionnaire et dispensant le cessionnaire d'effectuer la signification prévue par l'article 1690 du Code Civil. Le maire a été autorisé à signer le nouveau bail avec la Sàrl "Les Cherbonises" dès que la cession du bail sera effective.

DCM n° 42/09 - Modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut Chemin

Le Maire a informé le Conseil Municipal que lors de sa dernière réunion la communauté de communes a décidé de modifier ses statuts afin d'y intégrer la mise en place du système d'information géographique (SIG). Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la modification des statuts de la communauté de communes proposé.

DCM n° 43/09 - Modification de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Haut Chemin

Le Maire a informé le Conseil Municipal de la nécessité de modifier également l'intérêt communautaire afin d'y intégrer la mise en place du système d'information géographique (SIG) au sein de la communauté de communes. La modification proposée a été votée à l'unanimité.

DCM n° 44/09 - Département : convention mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif

Le Conseil a donné pouvoir au maire pour signer la convention proposée par le Département de la Moselle portant sur la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif (coût pour l'année 2009 : 100,60 €uros).

DCM n° 45/09 - Extension école communale : études préliminaires

Le Maire a informé le Conseil que des contacts ont été pris avec des architectes dans le cadre du projet d'extension des locaux scolaires en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité (esquisse, insertion, descriptif et estimatif sommaire, ...). Après discussion, le Conseil décide de solliciter trois architectes pour la réalisation de ces études préliminaires afin de disposer d'un éventail de choix plus large. Le projet devra s'inscrire dans la démarche de développement durable (agenda 21 local) et privilégier un aménagement H.Q.E. (haute qualité environnementale), construction passive à forte économie d'énergie.

DIVERS : travaux et questions diverses

- ♦ Ecole : la réfection des peintures de la salle ordinateurs/vestiaire sera réalisée pendant les vacances scolaires.
- ♦ Remerciements aux bénévoles qui ont préparé le chantier jeunes de juillet (notamment pour les travaux de soudure des portes, ces travaux ne pouvant être réalisés dans le cadre du chantier).
- ♦ Foyer communal : la porte d'entrée principale hors service et a dû être condamnée. Son remplacement est envisagée dans les prochaines semaines (montant estimé à 3.000 €).

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 10.

SEANCE DU 17 AOUT 2009**DCM n° 46/09 - Approbation du compte-rendu de la séance du 29 juin 2009**

Le compte rendu de la séance du 29 juin 2009 a été approuvé à l'unanimité sans remarque ni observation.

DCM n° 47/09 - Droit de préemption – cession du fonds de commerce "Fermetures du Bâtiment" à Méchy

Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur le fonds de commerce "Fermetures du Bâtiment" sis 14 route de Charly à Méchy.

DCM n° 48/09 – Travaux de voirie place de l'Eglise et rues diverses : pouvoir au maire pour signer le marché de travaux

Le Conseil, à l'unanimité, a donné pouvoir au maire pour signer le marché avec l'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE retenue par la Commission communale d'Ouverture des Plis et d'Adjudication des Marchés pour un montant de 286.566,00 € ht :

Tranche ferme (place et rue de l'Église, rue de l'École) :	214.892,00 € ht	soit.....	257.010,83 € ttc
Tranche conditionnelle (rue des Cherbonis) :	71.674,00 € ht	soit.....	85.722,10 € ttc
soit au total :	286.566,00 € ht	soit.....	342.732,94 € ttc

DCM n° 49/09 – Travaux de voirie place de l'Eglise et rues diverses : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Le Conseil a sollicité à hauteur de 10.000 €uros le concours de Madame la Députée Marie-Jo Zimmermann au titre de l'enveloppe parlementaire pour compléter le financement des travaux de voiries rues diverses à Sanry-lès-Vigy.

DCM n° 50/09 – Convention avec le Département de la Moselle relative à la réalisation d'un plateau surélevé sur la RD67A

Le Conseil a donné pouvoir au Maire pour signer la convention relative à la réalisation d'un plateau surélevé sur la route départementale 67A – rue de l'Eglise.

DCM n° 51/09 – Modifications de crédits budgétaires

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité diverses modifications de crédits, notamment en ce qui concerne le reversement de TVA par l'URM en ce qui concerne les travaux d'enfouissement des réseaux secs réalisés en 2008.

DCM n° 52/09 – Crédit Agricole de Lorraine : renouvellement ligne de trésorerie

Le Conseil a voté le renouvellement de la ligne de trésorerie de 100.000 €uros souscrite auprès du Crédit Agricole de Lorraine en 2006.

DCM n° 53/09 – La Maison du Berger : mise à disposition d'un bureau

Le Conseil a donné un avis favorable à la mise en location du bureau n° 2 (vue sur grotte) d'une surface de 13,10 m2 situé au rez-de-chaussée du centre d'activités économiques communal au bénéfice de la Sàrl "Les Cherbonises" gérante du commerce multiservices "La Maison du Berger".

DCM n° 54/09 – 4^{ème} Festival Ciné Poche de Sanry-lès-Vigy : demande de subvention

Le Conseil a décidé la mise à disposition gracieuse d'une structure "chapiteau" et de la salle du foyer communal pour l'organisation du 4^{ème} Festival Ciné Poche de Sanry-Méchy. Une subvention communale de 300 €uros au profit de l'association Ciné Poche a été votée pour l'organisation de ce festival.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 35.

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009**DCM n° 55/09 - Approbation du compte-rendu de la séance du 17 août 2009**

Le compte rendu de la séance du 17 août 2009 a été approuvé à l'unanimité sans remarque ni observation.

DCM n° 56/09 - Travaux communaux**Aménagement place de l'Eglise et réfection de voiries : démarrage des travaux**

Initialement prévu ce jour, le démarrage des travaux est reporté au lundi 5 octobre.

Projet extension école communale : examen esquisses architecturales

Le Conseil a décidé la création d'un groupe de travail pour définir plus précisément les besoins de la commune, l'adéquation avec ses moyens financiers et analyser les solutions proposées.

DCM n° 57/09 - Occupation d'un logement communal sans droit ni titre : pouvoir au maire pour ester en justice

Le Conseil Municipal, vu le constat et la sommation à quitter le logement établis le 7 septembre 2009 par Maître Bernard ROHRBACHER, huissier de justice à Metz à l'encontre de Monsieur Lionel PERRIN occupant sans droit ni titre le logement communal sis 1, Place de l'Eglise à Sanry-lès-Vigy ; considérant que Monsieur Lionel PERRIN n'a tenu à ce jour aucun de ses engagements à quitter le logement sus visé dans les délais proposés dans sa lettre du 10 août 2009, et n'ayant pas apporté la preuve d'une réelle intention de vouloir régulariser sa situation, à l'unanimité, a donné pouvoir au Maire pour ester en justice à l'encontre de Monsieur Lionel PERRIN. Maître Michel VORMS, avocat à Metz, a été désigné pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

DCM n° 58/09 - Agenda 21 Local : renouvellement de reconnaissance par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDDAT)

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité le versement de la participation demandée par l'association nationale "Notre Village" : Forfait 2009-2012 au Label "Notre Village Terre d'Avenir" s'élevant à 1.500 € pour 3 ans. Le maire a été chargé de solliciter l'octroi de participations financières auprès de la Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine DIREN et du Conseil Général de la Moselle.

DCM n° 59/09 - Ligue de l'Enseignement FOL de la Moselle : projet de convention de partenariat

Le Conseil a décidé à l'unanimité, d'adhérer à la convention proposée par la Ligue de l'Enseignement - FOL de la Moselle. Cette convention de partenariat "affiliation personne morale" porte sur les actions communales menées au bénéfice des jeunes (accueil périscolaire, centres aérés, chantiers et séjours jeunes, ...). Coût 137 €uros pour l'année 2010.

DCM n° 60/09 - Etang communal "Les Neuves Vignes" : prochain concours de pêche, alevinage d'automne

Le Conseil a décidé à l'unanimité d'organiser un concours de pêche à la truite "arc-en-ciel" le **dimanche 18 octobre 2009** dans les conditions habituelles. Un alevinage en poissons blancs a également été décidé en fin d'année 2009 ou au début de l'année 2010 en fonction des conditions climatiques et dans les conditions habituelles.

DCM n° 61/09 – Cérémonie des vœux 2010 - Repas des aînés 2010 : animation

Le Conseil a arrêté les dates des manifestations suivantes :

1. **Cérémonies des vœux**, remise de prix et distinctions (médailles d'honneur du travail et concours communal des maisons fleuries)..... samedi 23 janvier 2010 à 11 h
2. **Repas annuel des aînés** dimanche 24 janvier 2010 à 12 h

L'animation du repas des aînés sera assurée par le Théâtre d'Eauvive – Théâtre de la Seille : spectacle Feydeau et Courteline à la carte au prix de 450 €uros – indemnités de déplacement en sus.

DCM n° 62/09 - Décision modificative de crédit n° 03/2009 (acquisition de mobilier), photocopieur école, ...

Le Conseil Municipal a voté diverses modifications de crédits, notamment en ce qui concerne le l'acquisition de mobilier (scolaires et fauteuils salle du conseil municipal).

DCM n° 63/09 – Bois de chauffage façonné par les habitants

Le Conseil à décidé à la majorité (1 abstention, 3 voix contre) de maintenir le prix du stère de bois à façonner par les habitants à **6 €uro** pour l'hiver 2009-2010.

Les inscriptions des habitants se feront en mairie jusqu'au **31 octobre 2009**. Des personnes extérieures à la commune pourront s'inscrire, en fonction des volumes disponibles, les habitants de la commune restant prioritaires. Les conditions de façonnage demeurent inchangées.

DCM n° 64/09 – Réseau d'adduction en eau potable : mise en place de répéteurs pour la radio relevée

Le Conseil a émit à l'unanimité un avis défavorable à la mise en place par Véolia Eau de récepteurs sur les candélabres de la commune pour le développement de la radio relevée et éventuellement la mise en place d'un concentrateur de ces équipements sur le territoire de la commune.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 40.

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2009**DCM n° 76/09 - Approbation du compte-rendu de la séance du 9 novembre 2009**

Le compte rendu de la séance du 09 novembre 2009 a été approuvé à l'unanimité sans remarque ni observation.

DCM n° 77/09 - Projet de réforme des collectivités territoriales : vote de motions

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les motions relatives à la réforme des collectivités territoriales et proposées par l'Association des Maires Ruraux de France A.M.R.F. et par l'association nationale "Notre Village".

DCM n°78/09 - Projet d'extension des locaux scolaires : synthèse des rencontres avec les architectes

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du maire et de Dominique Hoffmann, rapporteur du groupe de travail constitué en vue de l'examen des propositions relatives au projet d'extension des locaux scolaires, a retenu à la majorité (3 abstentions) le projet esquissé par Mr RODRIGUEZ, architecte d.p.l.g. (IMHOTEP ARCHITECTURE). Il a été décidé de revoir l'ampleur du projet afin d'en réduire le coût prévisionnel.

DCM n° 79/09 - Demandes de subventions

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une subvention de 1.200 €uros pour l'organisation de la Saint Nicolas 2009 au profit du Foyer Rural de Sanry-Méchy (friandises et spectacle au profit des enfants du village). Il a décidé la mise à disposition du foyer communal le samedi 16 janvier 2010 pour l'organisation du collecte au profit des "Restos du Cœur"

DCM n° 80/09 - Logiciels informatiques du secrétariat de mairie (dématérialisation des procédures)

Le Conseil a décidé à l'unanimité de retenir la proposition de JVS-MAIRISTEM "HORIZON-line", prestataire informatique de la commune en ce qui concerne la mise à jour des logiciels informatiques en vue du passage à la dématérialisation des

procédures (comptabilité, paie, population, état civil), pour un montant 3.083 € ht – formation en sus : 2.427,45 € ht – maintenance annuelle : 631 € ht.

DCM n° 81/09 - Acquisition d'une auto laveuse

Le Conseil a décidé de faire l'acquisition d'une auto laveuse pour le nettoyage des locaux communaux (foyer, école, ..) et a retenu à l'unanimité la proposition de la Société DEPHI EST SARL de Jury pour un montant de 1.990,56 € hors taxes.

DCM n° 82/09 - Décisions modificatives de crédits

Le Conseil Municipal a voté diverses modifications de crédits concernant divers articles de dépenses de fonctionnement insuffisamment dotés.

DCM n° 83/09 - Sortie annuelle des aînés (proposition pour 2010)

Sur proposition de Claudine BERNARD, conseillère municipale, le Conseil a projeté d'organiser une sortie au bénéfice des aînés de la commune à programmer au cours de l'année 2010 dans les conditions suivantes :

- ▶ Déjeuner-spectacle au "Cotten Club" de St Julien-lès-Metz en avril/mai 2010
- ▶ Participation 60 € tout compris environ. Participation communale de 20 € personne âgée de 60 ans et plus
- ▶ Possibilité de mise à disposition d'un autocar si le nombre de participant est suffisant – pris en charge par la commune (environ 250 €).

Nos aînés seront consultés sur ce projet lors de leur repas annuel prévu le dimanche 24 janvier 2010.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 35.